Insee Analyses
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

N° 20
Septembre 2016

# Metz Métropole, une attractivité à conforter

Dans un contexte marqué par la crise économique et les restructurations militaires, la communauté d'agglomération de Metz Métropole a perdu des emplois et des habitants. Son attractivité pour les secteurs « productifs » est plutôt moyenne par rapport à des agglomérations de taille comparable. Metz Métropole dispose d'atouts pour attirer les entreprises, mais pourrait attirer plus de cadres et de professionnels de la conception-recherche, et de travailleurs indépendants. La proximité des pôles d'emplois du Luxembourg, de Thionville et de Nancy, et les réseaux de transports encouragent les navetteurs à s'installer dans la communauté d'agglomération. À l'inverse, les arrivées de retraités sont peu nombreuses. Par ailleurs, Metz Métropole ne fait pas partie des agglomérations qui attirent le plus les étudiants. Enfin, l'attractivité touristique est un peu en dessous de la moyenne des zones comparables, malgré certains atouts importants.
À plusieurs égards, le positionnement géographique de Metz Métropole au sein du pôle métropolitain du Sillon Lorrain et au centre du Grand Est offre des possibilités de synergies entre villes bénéficiant du dynamisme luxembourgeois.

Steve Piralla, Insee

L'attractivité économique d'un territoire repose sur sa capacité à capter des ressources extérieures. Cette attractivité peut être de nature productive. Elle réside alors dans l'attrait de nouvelles activités et des emplois qui y sont liés, ou de compétences particulières, notamment des travailleurs qualifiés. Elle peut également être de nature résidentielle. Il s'agit alors notamment d'attirer des salariés travaillant en dehors du territoire (navetteurs) ou des retraités. Enfin, elle peut être de nature touristique. La mobilité de plus en plus importante des personnes, des biens et des capitaux a renforcé la concurrence entre les territoires et a rendu plus stratégiques encore les enjeux d'attractivité.

**1 Recul important de l'emploi et de la population à Metz Métropole**

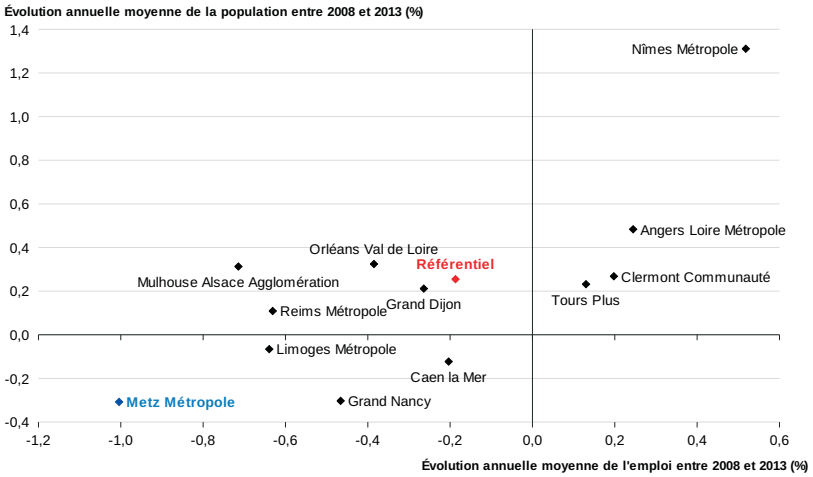


Lecture : Entre 2008 et 2013, à Metz Métropole, l'emploi a baissé de 1 % en moyenne chaque année, et la population de 0,3 %.
*Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.*

## Population et emploi en forte baisse

La communauté d'agglomération de Metz Métropole est constituée de 44 communes. Elle compte 221 800 habitants et 114 200 emplois en 2013.
La population a baissé de manière importante à Metz Métropole (- 0,3 % par an en moyenne entre 2008 et 2013). À titre de comparaison, la population d'intercommunalités de taille équivalente (référentiel) a augmenté chaque année de 0,25 %. La baisse de population à Metz Métropole est due principalement à un fort déficit migratoire, qui a entraîné une perte nette de 8 100 habitants en cinq ans. Les départs s'expliquent en partie par le phénomène de périurbanisation commun à l'ensemble des grands pôles

urbains. De nombreux partants s'installent en effet à proximité de la communauté d'agglomération, souvent au sein même de l'aire urbaine de Metz. Par ailleurs, les restructurations militaires initiées en 2010 et la crise économique ont pu accentuer les départs. Les baisses de population se ressentent particulièrement dans les communes touchées directement par ces restructurations. La commune d'Augny, où la base aérienne 128 a fermé en 2012, a perdu 13 % de sa population entre 2008 et 2013. La commune de Châtel-Saint-Germain, touchée par le départ du 1er régiment médical en juin 2011, a perdu 12 % de sa population sur la même période. Les restructurations ont aussi entrainé la dissolution du 2e régiment du génie situé à Metz.

L'évolution de la population est très liée à l'évolution de l'emploi, qui a fortement chuté entre 2008 et 2013 à Metz Métropole *(figure 1)*. Plus de 5 900 emplois ont ainsi été perdus en cinq ans, soit une baisse de 4,9 %. L'emploi a également diminué dans les territoires de comparaison, mais de 0,9 % seulement en moyenne. L'écart tient en grande partie au secteur de l'administration publique, qui comprend la Défense, particulièrement touché à Metz Métropole (- 15,8 % soit 3 200 emplois de moins). Cette forte baisse s'explique notamment par les restructurations militaires. La baisse de l'emploi dans l'administration publique affecte d'autant plus le territoire de Metz Métropole que ce secteur y est particulièrement présent. En 2013, la part de l'administration publique dans l'emploi total demeure néanmoins 1,4 fois plus élevée que dans les intercommunalités comparables (15,1 % contre 10,9 %). Les créations d'établissements publics (implantation du 3e régiment de hussards et création du centre statistique de l'Insee notamment) ne compensent qu'en partie les départs déjà effectués. Outre l'effet des restructurations passées, le contexte de consolidation budgétaire est peu favorable à un dynamisme de l'emploi public.

Hors administration publique, la baisse de l'emploi à Metz Métropole (- 2,7 %) reste fortement supérieure à celle du référentiel (- 0,5 %). Elle pourrait s'expliquer en partie par un impact un peu plus prononcé de la crise économique dans la région. L'emploi a aussi baissé dans les trois autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, notamment à Reims Métropole et à Mulhouse Alsace Agglomération. Par leur effet sur l'évolution démographique, les restructurations militaires et la crise économique ont eu en outre un effet à la baisse sur l'emploi présentiel, particulièrement surreprésenté à Metz Métropole. Plus de 76 % des emplois visent en effet à satisfaire les besoins de la population résidant dans la communauté d'agglomération (70,5 % dans le référentiel).

## Des évolutions favorables dans des secteurs spécifiques

L'emploi a augmenté dans plusieurs secteurs surreprésentés à Metz Métropole.

Entre 2008 et 2013, le nombre d'emplois du secteur de la production et de la distribution d'énergie a augmenté de plus de 10,4 %, contre 10,1 % dans le référentiel. Ce secteur a un poids 1,6 fois plus important à Metz Métropole que dans les territoires de comparaison en 2013. Cette spécificité est notamment due à la présence de l'Usine d'électricité de Metz (UEM), qui produit et fournit l'électricité à Metz et dans 141 communes environnantes.

L'emploi a également été dynamique dans le secteur des activités immobilières (+ 4,5 % contre + 1,3 % dans le référentiel), qui est aussi une spécificité de Metz Métropole.

Dans d'autres secteurs également plus présents à Metz Métropole que dans les agglomérations de taille comparable, l'emploi a mieux résisté en période de crise.

Le secteur de la fabrication de matériels de transport a perdu près de 13 % de ses emplois à Metz Métropole. Néanmoins, il reste plus dynamique que dans les agglomérations de taille comparable (- 24 %). Il constitue une spécificité marquée du territoire, avec la présence de l'usine automobile PSA Peugeot Citroën qui emploie en 2014 près de 1 700 salariés.

Le secteur de l'information et de la communication, qui regroupe 2,8 % de l'emploi à Metz Métropole, a également perdu moins d'emplois que dans le référentiel, où il représente 2,4 % de l'emploi total. La labellisation French Tech obtenue en 2015 par le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain (qui comprend la communauté d'agglomération de Metz Métropole, la Métropole du Grand Nancy et les communautés d'agglomération de Portes de France-Thionville et d'Épinal) constitue en outre un atout pour dynamiser le secteur du numérique.

L'action sociale, secteur également surreprésenté à Metz Métropole, a enregistré entre 2008 et 2013 une progression de son niveau d'emploi. Toutefois, cette progression est moins importante que dans les territoires de comparaison.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont un peu sous-représentées à Metz Métropole, mais l'emploi y a augmenté davantage (+ 11,4 %) que dans les territoires de comparaison (+ 6,0 %).

Parallèlement à ce dynamisme relatif de certains secteurs, Metz Métropole a été pénalisée par des baisses d'emploi plus fortes dans beaucoup de grands secteurs employeurs : l'enseignement, l'hébergement et la restauration, la santé, qui sont essentiellement des secteurs de l'économie présentielle, sensibles à l'évolution de la population, mais aussi les transports et les services administratifs et de soutien. Dans les transports notamment, l'emploi a chuté de 14,3 % (soit plus de 1 000 pertes d'emplois), contre - 4,4 % dans les agglomérations de taille comparable. L'emploi a aussi nettement diminué dans l'enseignement (- 6,3 %, contre + 1,0 %). Ce secteur est sous-représenté à Metz Métropole : 7,9 % de l'emploi contre 8,9 % dans le référentiel *(figure 2)*.

Les pertes d'emploi dans la sphère présentielle ont été nombreuses dans la communauté d'agglomération (- 5,4 %), alors que

**2 Énergie et immobilier surreprésentés à Metz Métropole, dynamiques et performants**

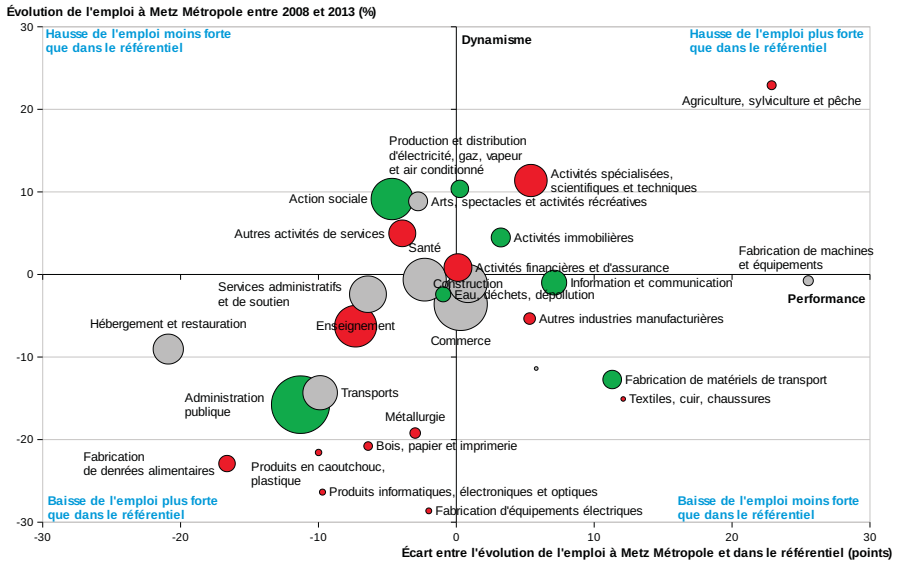


Lecture : Entre 2008 et 2013, le nombre d'emplois dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques a augmenté de 11,4 % à Metz Métropole, soit 5,4 points de plus que dans le référentiel.

Note : cercles proportionnels aux effectifs à Metz Métropole en 2013. La couleur dépend de l'indice de spécificité par rapport au référentiel : vert s'il s'agit d'un secteur spécifique, surreprésenté par rapport au référentiel, rouge s'il est sous-représenté.

*Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.*

l'emploi présentiel a légèrement progressé dans les territoires de comparaison (+ 0,4 %). Dans la sphère productive, l'emploi a un peu mieux résisté (- 3,2 % contre - 4,1 %).

## Des atouts pour les entreprises

La meilleure résistance de la sphère productive à Metz Métropole que dans les agglomérations de taille comparable pendant la crise semble aller de pair avec des atouts en matière d'attractivité pour les entreprises.
Le positionnement de la communauté d'agglomération est correct en ce qui concerne les créations d'établissements décidées par des centres de décision extérieurs, en particulier des centres situés dans d'autres territoires de la région. Le taux de dépendance à des centres de décisions extérieurs est un peu plus élevé que dans les territoires de comparaison (62 % contre 58 %). Metz Métropole a des atouts pour attirer de nouvelles entreprises. Elle dispose notamment sur son territoire du pôle de compétitivité Materalia comprenant l'Institut de recherche technologique « Matériaux, métallurgie et procédés » (IRT-M2P) et l'Institut Lafayette. La communauté d'agglomération propose en outre depuis 2008 un programme de soutien aux structures d'accompagnement de la création d'entreprise. Sur le territoire, 1 625 entreprises ont été créées en 2015.
Le taux de survie des entreprises créées à Metz Métropole est comparable à celui du référentiel. Plus des trois quarts des entreprises créées en 2011, hors micro-entrepreneurs, sont encore actives trois ans plus tard. Les entreprises de la sphère présentielle résistent mieux à Metz Métropole que dans les territoires de comparaison. À l'inverse, le taux de survie des entreprises de la sphère productive créées en 2011 est plus faible à Metz Métropole que dans le référentiel, alors que les entreprises créées en 2009 ou en 2010 ont mieux résisté.

## Une attractivité limitée pour les travailleurs qualifiés et les indépendants

La capacité à attirer des emplois à haut niveau de compétence et des travailleurs indépendants constitue également une dimension importante de l'attractivité productive d'un territoire. Par rapport à la plupart des EPCI de comparaison, Metz Métropole attire moins de cadres du privé et de professionnels de la conception-recherche. Dans le public, les mutations répondent à des logiques différentes. Cette faible attractivité se retrouve dans la sous-représentation des emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures. Il s'agit des fonctions dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribuent à l'image de marque d'un territoire. Ces emplois représentent 8,1 % des emplois à Metz Métropole en 2013, contre 8,8 % dans le référentiel. Leur nombre progresse (+ 7,1 % par rapport à 2008), mais un peu moins que dans les territoires de comparaison (+ 8,4 %).
En outre, le territoire est peu attractif pour les travailleurs indépendants. Ils ne sont qu'une quarantaine à s'y être installés en 2013. Le taux d'installation de travailleurs indépendants est 2,5 fois moins élevé que dans les agglomérations de taille comparable.
Ces constats montrent la relative faiblesse du territoire sur ce type de fonctions, mais ils sont aussi le signe d'autres atouts de Metz Métropole. En effet, alors que la part des emplois de cadres est inférieure à Metz Métropole (16,8 %) à celle des territoires de comparaison (17,4 %), la part de cadres résidents y est plus forte (19,9 % contre 19,0 %). Cette spécificité s'explique notamment par les nombreux travailleurs frontaliers vivant à Metz Métropole, dont près d'un tiers sont des cadres.

## Des échanges importants avec les pôles à proximité

L'attractivité économique d'un territoire se mesure aussi à sa capacité à attirer des salariés travaillant en dehors du territoire (navetteurs), des touristes ou des retraités. Ceux-ci apportent des revenus de l'extérieur qui sont dépensés sur place et peuvent générer des emplois.
Le pôle d'emploi de Metz Métropole exerce une attraction importante sur de nombreux navetteurs. Rapporté à sa population, le taux d'entrée de navetteurs sur le territoire est plus élevé que dans les autres EPCI de comparaison. En 2013, près de 2 650 navetteurs se sont installés à Metz Métropole, dont 13 % ayant un emploi à l'étranger. La communauté d'agglomération bénéficie en effet d'un positionnement géographique intéressant. Elle est proche du Luxembourg et elle est située au cœur du Sillon Lorrain, pôle métropolitain qui comprend la Métropole du Grand Nancy et les communautés d'agglomération de Portes de France-Thionville et d'Épinal. La richesse des infrastructures de transports permet de nombreux échanges avec ces pôles à proximité et plus généralement tout le long de l'axe Nancy-Luxembourg (*figure 3*). Le territoire de Metz Métropole est en effet traversé par l'autoroute A31 sur l'axe nord-sud et par l'autoroute A4 sur l'axe est-ouest. Le réseau de TER permet de relier la communauté d'agglomération à l'ensemble des pôles à proximité. Depuis fin 2013, le réseau de transport métropolitain est doté d'un bus à haut niveau de service (METTIS). De plus, depuis 2007, le TGV permet de rallier Paris en moins de 90 minutes.
Ainsi, 28 % des actifs habitant à Metz Métropole travaillent à l'extérieur du territoire (contre 16 % dans le référentiel). Cette part est élevée également à Mulhouse Alsace Agglomération (29 %) et dans le Grand Nancy (20 %). Le pôle d'emploi luxembourgeois attire 5,9 % des actifs de Metz-Métropole (soit près de 5 200 personnes).
Hors travailleurs frontaliers, 22 % des actifs sortent chaque jour de Metz Métropole pour se rendre à leur travail, contre 15,5 % dans les territoires de comparaison. Environ 3 000 actifs vont travailler dans l'unité urbaine de Thionville et près de 1 900 personnes dans l'unité urbaine de Nancy.
En outre, en 2013, près de 730 résidents de Metz Métropole travaillent dans l'unité urbaine de Paris, principalement des cadres ou des professions intermédiaires. Ce nombre a augmenté de 32 % en cinq ans (contre + 27 % pour la métropole du Grand Nancy), suite à la mise en place du TGV Est.

**3 Des échanges domicile-travail importants**

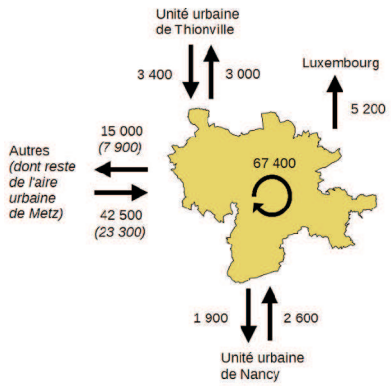


Note : Les entrées du Luxembourg vers la communauté d'agglomération de Metz Métropole ne sont pas connues.
*Source : Insee, recensement de la population 2013.*

### Un positionnement stratégique dans le Sillon Lorrain au cœur de la région Grand Est

Metz Métropole occupe avec la métropole du Grand Nancy une position centrale au sein du Sillon Lorrain. Ce pôle métropolitain, créé en 2011, comprend en outre les communautés d'agglomération de Portes de France - Thionville et d'Épinal. Il constitue un ensemble de plus de 640 000 habitants et 320 000 emplois. Metz Métropole concentre 35 % de la population et 36 % de l'emploi du pôle métropolitain.
Le Sillon Lorrain constitue un axe structurant majeur au cœur de la région Grand Est, bien au-delà des limites des quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui le composent. Les zones d'emploi de Metz, de Nancy, de Thionville et d'Épinal représentent au total un quart de la population et de l'emploi de la région. Le Sillon Lorrain bénéficie en outre d'un positionnement intéressant à proximité des pays frontaliers de la région Grand Est, notamment du Luxembourg très dynamique.
Les quatre agglomérations de Metz, de Nancy, de Thionville et d'Épinal développent ensemble des synergies importantes. Le pôle métropolitain a notamment obtenu en 2015 le label French Tech, décliné en LORnTECH, qui identifie les métropoles les plus dynamiques en matière d'économie numérique. Le Sillon Lorrain est par ailleurs un grand pôle d'enseignement supérieur, avec des relations importantes entre les différents sites, notamment au sein de l'Université de Lorraine.

En sens inverse, 42 % des actifs ayant un emploi à Metz Métropole résident hors de la communauté d'agglomération. Dans les territoires de comparaison, les actifs venant de l'extérieur ne représentent que 34 % des actifs qui y travaillent. Metz Métropole attire notamment 3 400 actifs de l'unité urbaine de Thionville et environ 2 600 de l'unité urbaine de Nancy.

L'ouverture de Metz Métropole sur plusieurs pôles proches peut constituer un facteur d'attractivité. Les habitants bénéficient en effet d'opportunités d'emploi sur une zone plus large. Toutefois, cette ouverture peut aussi pénaliser le territoire d'un point de vue résidentiel. Les personnes ayant un emploi dans la communauté d'agglomération peuvent choisir de s'installer à l'extérieur, ce qui pénalise l'emploi présentiel. En outre, les nombreux déplacements domicile-travail peuvent générer des problèmes de congestion et sont un enjeu en matière de développement durable et d'organisation intercommunale du territoire.

## Des atouts touristiques mais une capacité d'accueil limitée

À Metz Métropole, l'emploi touristique représente 2,5 % de l'emploi total, soit une part légèrement inférieure à la moyenne des territoires de comparaison. La communauté d'agglomération se situe au 8e rang des EPCI de comparaison. La part de l'emploi touristique est un peu plus faible que dans le Grand Nancy ou dans la communauté d'agglomération de Tours, mais elle est plus élevée qu'à Angers Loire Métropole, Limoges Métropole, Mulhouse Alsace Agglomération et Orléans Val de Loire. Metz Métropole présente des atouts touristiques certains, notamment le Centre Pompidou-Metz, qui a attiré plus de 320 000 visiteurs en 2015. La proximité du pôle de loisirs d'Amnéville (thermalisme, parc animalier, salle de spectacle…) constitue également un atout important.

En 2015, près de 619 000 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de Metz Métropole. Le tourisme d'affaires y est particulièrement important. La clientèle est constituée aux trois quarts de clients français. Près de 22 % viennent d'un autre pays européen, principalement d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de Belgique. En 2015, la proportion de clients chinois est en forte augmentation. Cette clientèle ne fait souvent qu'une halte d'une nuit dans le cadre d'un séjour de découverte de l'Europe. Il y a donc un enjeu économique à inscrire Metz comme véritable étape dans le cadre de ces voyages.

La capacité d'accueil touristique est toutefois limitée. En effet, Metz Métropole compte 6 660 lits touristiques en 2014, soit trois lits pour 100 habitants, deux fois moins que la moyenne des EPCI de comparaison. Parmi ces EPCI, seule Mulhouse Alsace Agglomération a un taux plus faible. Cependant, plusieurs projets de construction d'hôtels sont en cours à Metz Métropole. Près de 300 chambres supplémentaires sont prévues, notamment dans le Quartier de l'Amphithéâtre, en lien avec la construction du nouveau Centre de Congrès.

## Une attractivité modérée pour les retraités et les étudiants

Le territoire attire peu de retraités. En 2013, environ 580 se sont installés à Metz Métropole, soit 0,3 arrivées pour 100 habitants (0,3 également dans les territoires de comparaison). Les retraités qui quittent leur région sont généralement plus attirés par le soleil et la qualité de vie des zones littorales du sud et de l'ouest de la France.

Par ailleurs, Metz Métropole ne fait pas partie des EPCI qui attirent le plus les étudiants. Le nombre d'étudiants inscrits sur le territoire a diminué de 6 % entre 2008 et 2013, d'après les données du recensement de la population. Parmi les EPCI de comparaison, Orléans Val de Loire enregistre également une baisse sensible de sa population d'étudiants (- 4 %). Dans la métropole du Grand Nancy, qui concentre la majorité des étudiants de l'Université de Lorraine, leur nombre est stable sur la même période. À la rentrée scolaire 2014-2015, un peu plus de 21 200 étudiants sont inscrits dans les établissements et formations d'enseignement supérieur à Metz Métropole, d'après les données du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les logements disponibles à Metz Métropole, souvent anciens et grands, ne correspondent pas forcément à la demande des retraités ou des étudiants. La proportion de logements vacants est élevée (9,9 % contre 7,7 % dans le référentiel). La communauté d'agglomération de Metz Métropole présente toutefois des atouts en matière de qualité de vie, qui restent sans doute à valoriser davantage. Les infrastructures de transports y sont particulièrement développées. Le niveau d'accès aux équipements est dans la moyenne des territoires de comparaison, Metz Métropole ayant rattrapé un retard conséquent depuis les années 1990. En particulier, la communauté d'agglomération compte de nombreux médecins sur son territoire (94 médecins pour 100 000 habitants contre 81 dans le référentiel). Ces éléments contribuent à l'image du territoire et représentent un facteur d'attractivité résidentielle important. En outre, le cadre de vie constitue un avantage comparatif, le territoire de Metz Métropole étant particulièrement peu artificialisé par rapport aux territoires de comparaison. ■

## Méthodologie

Afin de repérer certaines spécificités ou certains enjeux propres à la communauté d'agglomération de Metz Métropole, une comparaison avec un ensemble d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) aux caractéristiques proches a été réalisée. Cet ensemble constitue un **référentiel**. On s'intéresse dans cette étude à de grands EPCI de taille comparable (population comprise entre 200 000 et 300 000 habitants, population de la ville-centre supérieure à 100 000 habitants).

Onze EPCI ont ainsi été sélectionnés : les communautés d'agglomération d'Angers Loire Métropole, de Caen la mer, de Clermont Communauté, de Limoges Métropole, de Mulhouse Alsace Agglomération, de Nîmes Métropole, d'Orléans Val de Loire, de Reims Métropole, de Tours Plus, la communauté urbaine du Grand Dijon et la métropole du Grand Nancy (devenue métropole au 1er juillet 2016).

**Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine**
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

**Directeur de la publication :**
Joël Creusat
**Rédactrice en chef :**
Brigitte Vienneaux

ISSN 2492-4547
© Insee 2016

## Pour en savoir plus


- « Bilan économique de Metz Métropole : quelques signes d'amélioration en 2015 », Insee Dossier Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2, septembre 2016
- B. Kauffmann, S. Piralla, « Metz Métropole : un pôle d'emploi de premier plan en reconversion », Économie Lorraine n° 331, ja nvier 2014
- J. Creusat, H. Morel-Chevillet, « La hiérarchie des villes en France métropolitaine sur trente ans : stabilité globale et reclassements », dans Insee Références « La France et ses territoires », édition 2015, avril 2015


Insee
Mesurer pour comprendre